



# Communiqué de presse



PRÉFET DE LA  
HAUTE-GARONNE

Toulouse, le  
20 novembre 2017

## Renfort des dispositifs mis en œuvre pour les personnes sans abri pendant la période hivernale

*Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a souhaité une mobilisation sans précédent des services de l'État sur la problématique de l'hébergement d'urgence en Haute-Garonne. De nouvelles places d'hébergement, en complément du dispositif déjà mis en place par l'État pour les personnes sans abri pendant la période hivernale, vont être financées.*

D'ici fin décembre, la Haute-Garonne disposera de 650 places d'hébergement d'urgence dédiées à l'accueil des personnes sans abri pendant la période hivernale. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, 250 personnes sont hébergées chaque jour dans ce cadre. D'ici au vendredi 24 novembre, 150 places supplémentaires vont être ouvertes, dont 75 dès ce soir, 20 novembre.

D'autres ouvertures sont prévues, en lien avec les partenaires de l'État, pour compléter le dispositif et améliorer la prise en charge des personnes à la rue. Ainsi, 500 places auront été ouvertes au 1<sup>er</sup> décembre. D'autres ouvertures suivront pour 150 places.

Les services de l'État et ceux de la mairie de Toulouse poursuivent leur travail commun d'identification de places disponibles, afin de répondre au mieux au besoin d'hébergement des personnes sans domicile fixe, en lien avec les associations.

Enfin, le préfet tient à rappeler qu'en cas de grand froid il ouvrira, en lien avec la mairie de Toulouse, des gymnases pour accueillir les personnes sans abri.

### Contacts Presse

Sophie LESAFFRE  
☎ 06.35.16.36.31  
☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU  
☎ 06.85.80.22.14  
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne  
31038 TOULOUSE  
CEDEX 9  
☎ 05.34.45.34.45

Vous pouvez consulter  
les précédents  
communiqués de  
presse à l'adresse  
suivante :

[www.haute-garonne.gouv.fr/communiques](http://www.haute-garonne.gouv.fr/communiques)

## Rappel :

La veille saisonnière hivernale est applicable du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. L'État met en œuvre durant cette période plusieurs dispositifs destinés à protéger les populations les plus fragiles et les plus exposées.

La Haute-Garonne compte tout au long de l'année **4819 places** d'hébergement généraliste :

- 943 places d'hébergement d'urgence, lesquelles ont augmenté de 135 % en six ans,
- 565 places d'hébergement d'insertion,
- 133 places d'hébergement de stabilisation,
- 3178 places de logement temporaire ou adapté.

Elle compte par ailleurs **1301 places** dédiées à l'accueil de migrants :

- 615 places en centres d'accueil pour demandeurs d'asile et 307 places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, représentant une augmentation de 231,4 % depuis 2015,
- 301 places en centre d'accueil et d'orientation,
- 78 places d'hébergement pour réfugiés.

En complément, près de 400 personnes en moyenne par jour ont été hébergées à l'hôtel depuis le début de l'année.

En 2017, l'État a ainsi consacré à nouveau près de **40 millions d'euros** à la prise en charge des personnes vulnérables et des migrants.

## Durant toute la période hivernale, le dispositif de veille sociale est amplifié

Cette mobilisation accrue répond à un objectif de prévention des situations des personnes sans abri. Ce renfort se concrétise notamment par :

- des ouvertures de places d'hébergement d'urgence. D'ores et déjà, l'État a prévu l'ouverture d'une dizaine de places pour hommes, femmes ou couples par l'association Emmaüs financées par l'État ainsi qu'un projet d'ouverture de 20 à 30 places pour hommes isolés, ouverture de 20 places pour femmes par la ville de Toulouse.
- la mobilisation de nuitées d'hôtel pour les familles,
- l'augmentation des équipes d'écoutes du 115, numéro unique d'urgence sociale qui centralise et évalue toutes les situations de demande d'hébergement,
- l'intensification du travail des équipes de rue (maraudes), qui vont à la rencontre des personnes sans abri,
- la mise à disposition de duvets auprès des associations de maraude